

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUA

20 JAN. 2025



MOTO-CLUB: MC PIERR TORRION

N° D'ÉPREUVE FFM: 378

E-MAIL: comas.christophe21@gmail.com

DATE: 19 OCTOBRE 2025

TÉLÉPHONE: 06 72 80 50 28

LIEU: GRIEGES

ORGANISATEUR TECHNIQUE: COMAS CHRISTOPHE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BESSON GERARD	Licence :	003824
Président du Jury ou Arbitre*	MICOLLET SANDRINE	Licence :	046553
Membre du Jury	GAUZY PASCAL	Licence :	079468
Membre du Jury	ROCHE PAUL	Licence :	142107
Commissaire technique responsable	SULPICE CHRISTIAN	Licence :	022644
Responsable du chronométrage	VRIGNAUD GENEVIEVRE	Licence :	151545

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
65 ZONE PSAR	7	11	CLASSE 1	45€
85 ZONE PSAR	10	15	CLASSE 1	45€
125 PASR	13	+	CLASSE 2	55€
MX2 ZONE PSAR	15	+	CLASSE 2	55€
MX1 ZONE PSAR	16	+	CLASSE 3-4	55€
VETERAN	40	+	CLASSE 2-3-4	55€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr ADAD JEAN**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **MACON**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **20**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **PIERRE THORION**

Adresse **LIEU-DIT LA PIERRE THORION**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1375**

Largeur minimum de la piste **7**

Largeur de la grille **34**

Longueur de la ligne droite de départ **73**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **43**

En manche : **43**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **0**

En manche : **0**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **14-01-2025**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **2 8 JAN. 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 36600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél. 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MC PIERR TORRION

DATE: GRIEGES

LIEU: 19 OCTOBRE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16H à 19H30	Contrôles administratifs	SAMEDI	
16H à 19H40	Contrôles techniques	SAMEDI	
6H45 à 7H30	Contrôles administratifs	DIMANCHE	
6H45 à 7H45	Contrôles techniques	DIMANCHE	
8H00 à 8H15	Essais Libres	OPEN SERIE 1	12 à 15 MIN
8H20 à 8H35	Essais Libres	OPEN SERIE 2	12 à 15 MIN
8H40 à 8H55	Essais Libres	65cc	12 à 15 MIN
9H00 à 9H15	Essais Libres	85cc	12 à 15 MIN
9H20 à 9H35	Essais Libres	VETERAN	12 à 15 MIN
	Pause		
9H50 à 10H05	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 1	15 MIN
10H10 à 10H25	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 2	15 MIN
10H30 à 10H45	Essais Chronométrés	65cc	15 MIN
10 H50 à 11H05	Essais Chronométrés	85cc	15 MIN
11H10 à 11H25	Essais Chronométrés	VETERAN	15 MIN
11H30 à 11H55	Manche 1	125 - CONSOLANTE	20 MIN +1T
	Repas		
13H20 à 13H45	Manche 1	OPEN A	20 MIN +1T
13H50 à 14H05	Manche 1	65cc	12 MIN +1T
14H10 à 14H30	Manche 1	85cc	15 MIN + 1T
14H35 à 14H55	Manche 1	VETERAN	15 MIN + 1T
	Pause		
15H20 à 15H45	Manche 2	125 - CONSOLANTE	20 MIN +1T
15H50 à 16H15	Manche 2	OPEN A	20 MIN +1T
16h20 à 16H35	Manche 2	65cc	12 MIN +1T
16H40 à 17H00	Manche 2	85cc	15 MIN + 1T
17H05 à 17H25	Manche 2	VETERAN	15 MIN + 1T
17H35	Remise des Prix		

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

MOTO-CLUB: MC PIERR TORRION

DATE:

LIEU:

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
17H45 20H	Réunion du Jury Fin		